

11-03-28

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 28 mars 2011, à 19 h 34, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Nadyne Langlois
Pauline Michaud
Stéphanie Vill

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Steve Gagné
Lise Lévesque
Philippe St-Germain

11-03-28-226

CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

M. Raymond Tudeau remet un certificat de reconnaissance à Laurie Duchesne, élève de 2^e secondaire à l'école Langevin, pour l'ensemble de ses qualités, mais aussi pour son travail et son implication exemplaires ainsi que son dynamisme qui rejaillissent dans son milieu.

11-03-28-227 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Le président, M. Raymond Tudeau, invite M^{me} Claudette Castonguay, directrice de l'école Élisabeth-Turgeon, à nous présenter les élèves formant l'exécutif du parlement écolier de son école.

M^{me} Castonguay et les élèves présentent un document d'information sur tout le processus suivi pour créer le parlement écolier et les différents dossiers abordés au cours de l'année.

11-03-28-228 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets suivants sont soumis :

- Situation à l'école de la Colombe;
- COSMOSS.

11-03-28-229 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux, représentants du comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

11-03-28-230 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2. Climatisation du local des archives à l'école Paul-Hubert – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
 - 6.3. Félicitations – Prix Hommage du Gala reconnaissance 2011 de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Rimouski-Neigette (Cathy-Maude Croft);

- 6.4. Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication – Pour adoption (Cathy-Maude Croft);
 - 6.5. Analyse de la situation de l'école Lavoie à Saint-Eugène-de-Ladrière – Avis d'intention (Cathy-Maude Croft);
 - 6.6. Analyse de la situation de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier – Avis d'intention (Cathy-Maude Croft);
 - 6.7. Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue – Formation d'un comité d'analyse (Cathy-Maude Croft);
 - 6.8. Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Formation d'un comité d'analyse (Cathy-Maude Croft);
 - 6.9. Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier – Formation d'un comité d'analyse (Cathy-Maude Croft);
 - 6.10. Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école du Portage–de l'Arc-en-Ciel à Sainte-Jeanne-D'Arc – Suivi (Cathy-Maude Croft);
 - 6.11. Banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement (Jean-François Parent);
 - 6.12. Profil de compétences des directions et directions adjointes d'établissement (Jean-François Parent) ;
 - 6.13. Structure du réseau des écoles pour 2011-2012 (**huis clos**) (Jean-François Parent) ;
 - 6.14. Structure administrative pour 2011-2012 (**huis clos**) (Jean-François Parent) ;
 - 6.15. Ouverture de postes (**huis clos**) (Jean-François Parent);
 - 6.16. Cas de personnel (**huis clos**) (Jean-François Parent) ;
 - 6.17. Condoléances (Cathy-Maude Croft) ;
 - 6.18. Consultation en vue de la nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski (Jean-François Parent) ;
- 7.0 **Information**
 - 7.1 Rapport du président ;
 - 7.2 Rapport du directeur général ;
 - 8.0 Questions nouvelles;
 - 9.0 Levée de la séance.

DÉCISION

11-03-28-231 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2011 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011 et de l'approuver tel que rédigé.

M. Raymond Tudeau propose de tenir la discussion de cette proposition à huis clos à la fin de la réunion.

Les suivis sont vérifiés.

L'éclairage suivant est apporté à la résolution n° 11-03-14-203, soit :

- Le dépassement des coûts du projet d'environ 50 000 \$ dont :
 - ✓ la somme de 20 000 \$ qui correspond à la découverte de pourriture;
 - ✓ la somme de 30 000 \$ qui correspond à la bonification technique du projet;
- Cette bonification a été initiée puisque la valeur du contrat le permettait, étant bien inférieure aux prévisions.
- Le conseil des commissaires émet sa préoccupation à l'effet que dans le cadre d'une soumission qui laisse place à une bonification du devis technique, il en soit informé préalablement en vue d'autoriser ou non l'exécution.

11-03-28-232 **CLIMATISATION DU LOCAL DES ARCHIVES À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de climatisation du local des archives à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation émise par la firme LGT ingénieurs-conseils;

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'octroyer le contrat à la firme Réfrigération Air C inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 64 300 \$, taxes en sus, pour réaliser ce projet.

11-03-28-233 **FÉLICITATIONS – PRIX HOMMAGE DU GALA RECONNAISSANCE 2011 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE RIMOUSKI-NEIGETTE**

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adresser nos plus sincères félicitations à M. Michel Ringuet, recteur de l'UQAR, pour avoir mérité le prix *Hommage* dans le cadre du Gala reconnaissance 2011 de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Rimouski-Neigette qui s'est tenu le 12 mars 2011.

11-03-28-234 POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION – POUR ADOPTION

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Phares ;

ATTENDU l'étude et les discussions tenues lors du comité consultatif de gestion et du comité plénier ;

ATTENDU qu'à la suite de cette consultation, des modifications ont été apportées au document «Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication» ;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document «Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication», codifié sous le numéro A133-14.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

11-03-28-235 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE LAVOIE À SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1^{er} avril de l'année précédant celle où la cessation des services d'éducation préscolaire par une école est envisagée;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document d'intention de procéder à la modification du lieu de dispensation des services d'éducation préscolaire de l'école Lavoie pour 2011-2012 ;

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public : 30 mars 2011
- Information disponible pour la population : 30 mars 2011
- Réception des mémoires écrits au plus tard le : 13 avril 2011
- Consultation publique : 14 avril 2011
- Adoption de la décision : 18 avril 2011

11-03-28-236 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX–EUCLIDE-FOURNIER À SAINT-CHARLES-GARNIER

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement*

d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1^{er} avril de l'année précédant celle où une modification de l'ordre de l'enseignement dispensé par une école est envisagée;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter le document d'intention de procéder à la modification du lieu de dispensation des services d'éducation préscolaire et d'enseignement des cycles du primaire pour 2011-2012 de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier;

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public : 30 mars 2011
- Information disponible pour la population : 30 mars 2011
- Réception des mémoires écrits au plus tard le : 27 avril 2011
- Consultation publique : 4 mai 2011
- Adoption de la décision : 9 mai 2011

11-03-28-237 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS–DU SOMMET À PADOUE – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*, qui prévoit notamment que la Commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la fermeture d'un établissement d'enseignement lorsque le nombre d'élèves est inférieur à 20 ;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- la direction de l'établissement concerné;
- deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- la direction générale;
- la direction des Services des ressources matérielles;
- la direction des Services éducatifs;
- la direction des Services des ressources financières;
- la direction des Services des ressources humaines;
- un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- un membre de la communauté nommé par la Municipalité;

- un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M^{me} Lise Lévesque, commissaire du quartier;
- M^{me} Louise Dionne.

11-03-28-238 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À ESPRIT-SAINT – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*, qui prévoit notamment que la Commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la fermeture d'un établissement d'enseignement lorsque le nombre d'élèves est inférieur à 20 ;

ATTENDU la résolution n° 10-06-21-396 ;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école de la Colombe à Esprit-Saint, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- la direction de l'établissement concerné;
- deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- la direction générale;
- la direction des Services des ressources matérielles;
- la direction des Services éducatifs;
- la direction des Services des ressources financières;
- la direction des Services des ressources humaines;
- un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M^{me} Sara Deschênes, commissaire du quartier;
- M. Guy Potvin.

11-03-28-239 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX-EUCLIDE-FOURNIER À SAINT-CHARLES-GARNIER – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*, qui prévoit notamment que la Commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la

fermeture d'un établissement d'enseignement lorsque le nombre d'élèves est inférieur à 20 ;

ATTENDU la résolution n° 09-06-08-351 ;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- la direction de l'établissement concerné;
- deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- la direction générale;
- la direction des Services des ressources matérielles;
- la direction des Services éducatifs;
- la direction des Services des ressources financières;
- la direction des Services des ressources humaines;
- un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M. Jean-Maurice Lechasseur, commissaire du quartier;
- M. Gilbert Labrie.

11-03-28-240 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DU PORTAGE–DE L'ARC-EN-CIEL À SAINTE-JEANNE-D'ARC – SUIVI

ATTENDU la résolution n° 09-06-22-392 qui prévoyait de reformer un comité d'analyse de la situation de l'école du Portage–de l'Arc-en-Ciel au printemps 2011 ;

ATTENDU les prévisions des effectifs élèves pour 2011-2012 qui sont de 22 élèves et celles anticipées pour 2012-2013 qui sont de 23 élèves ;

ATTENDU la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*, qui prévoit que la Commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la fermeture d'un établissement d'enseignement lorsque le nombre d'élèves est inférieur à 20 ;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de ne pas tenir de nouvelle analyse pour 2011-2012.

11-03-28-241 BANQUE D'ASPIRANTS À LA FONCTION DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU l'intention de la Commission scolaire des Phares de maintenir une banque de candidatures afin de prévoir et de préparer la relève de directions d'établissement ;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de former un comité de sélection pour la constitution d'une banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement qui serait composé de :

- deux commissaires ;
- un commissaire parent ;
- le directeur général ;
- la directrice générale adjointe ;
- le directeur des Services des ressources humaines ;

Il est également résolu de désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M^{me} Pauline Michaud, commissaire ;
- M. Alain Rioux, commissaire ;
- M. Patrice Cayouette, commissaire parent.

Il est aussi résolu de désigner la personne suivante pour agir comme substitut :

- M^{me} Noëlla Bourdages.

11-03-28-242 PROFIL DE COMPÉTENCES DES DIRECTIONS ET DIRECTIONS ADJOINTES D'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU le mandat confié au Comité des ressources humaines de la Commission scolaire quant à l'élaboration d'un profil de compétences des directions et directions adjointes d'établissement ;

ATTENDU les travaux de ce comité et les discussions tenues en comité plénier ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document *Profil de compétences – Directions et directions adjointes d'établissement*, codifié sous le numéro H114-8-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

11-03-28-243 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'adresser à M. Daniel Arseneault, ainsi qu'aux membres de sa famille, les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de sa sœur, M^{me} Johanne Arseneault.

11-03-28-244 CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

ATTENDU que l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), au nom du ministre de l'Éducation du Québec, procède à une consultation auprès des milieux représentatifs de la région du Bas Saint-Laurent en vue de recommander au gouvernement la nomination d'une personne pour siéger à son conseil d'administration ;

ATTENDU que le conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) est composé de seize membres dont cinq proviennent de milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, de la Côte Nord et de la région Chaudière-Appalaches ;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer les personnes suivantes pour faire partie de la liste ;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de nommer M. Raynald Caissy et M^{me} Cathy-Maude Croft pour faire partie des candidatures qui seront représentatives de la région du Bas Saint-Laurent qui permettra au gouvernement de nommer la personne pour siéger au conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

11-03-28-245 HUIS CLOS

À 20 h 56, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de continuer la séance à huis clos.

À 21 h 26, M^{me} Stéphanie Vill quitte la séance du conseil des commissaires.

11-03-28-246 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 22 h 07, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de siéger en séance publique.

11-03-28-247 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES POUR 2011-2012

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas-du-Fleuve;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu :

- d'établir à vingt-neuf (29) le nombre de postes de cadres d'établissement réguliers temps plein pour l'année 2011-2012;

- de soumettre à l'analyse, en vue d'une éventuelle abolition pour 2012-2013, un (1) poste de direction adjointe à l'école Paul-Hubert;
- d'affecter les trente (30) postes de cadres d'établissement selon le tableau suivant, à compter du 1^{er} juillet 2011 :

<i>Établissements</i>	<i>Nombre de cadres réguliers</i>	<i>Poste soumis à l'analyse en vue de 2012-2013</i>
De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie	1	
De l'Estran	1	
Élisabeth-Turgeon	1,5	
De l'Aquarelle	1,5	
Des Bois-et-Marées Lévesque De Sainte-Luce	1	
Sainte-Agnès Saint-Yves	1	
Boijoli De la Colombe	1	
Des Sources	1	
De Mont Saint-Louis Saint-Rosaire	1	
De la Rose-des-Vents	1	
Des Merisiers	1	
De Sainte-Odile D'Amours	1	
Du Rocher D'Auteuil	1	
Des Alizés	1	
Norjoli	1	
Saint-Rémi Aux-Quatre-Vents Du Sommet De l'Envol	1	
De la Rivière De l'Arc-en-Ciel Clair-Soleil	1	
Marie-Élisabeth Euclide-Fournier De la Source	1	
Du Mistral	3	
Paul-Hubert	4	1
Langevin Saint-Jean	3	
TOTAL	29	1

11-03-28-248 STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2011-2012

ATTENDU la structure administrative actuellement en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la Commission scolaire doit maintenir et assurer un soutien efficace aux établissements en matière de services éducatifs et administratifs;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec, section des Phares et des Monts;

ATTENDU les discussions tenues en comité plénier;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter la structure administrative actualisée à compter du 1^{er} juillet 2011, selon les paramètres suivants :

<i>Services ou établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>	<i>Projet particulier</i>	<i>Affectation temporaire</i>
Direction générale			
• Direction générale ¹	1		
Services du secrétariat général et des communications			
• Direction	1		
Services éducatifs			
• Direction générale adjointe et direction des Services éducatifs jeunes, adultes et formation professionnelle ¹	1		
• Directions adjointes de services	3		
Services des ressources financières			
• Direction	1		
• Direction adjointe	1		
• Régisseur	1		
• Agents d'administration ²	2,5		
Services des ressources humaines			
• Direction	1		
• Direction adjointe	1		
• Conseiller en gestion du personnel	1		
• Agent d'administration	1		
• Adjoint administratif ³		1	
Services des ressources matérielles			
• Direction	1		
• Direction adjointe (Informatique)	1		
• Adjoint administratif (aux opérations)	1		
• Adjoint administratif (aux immeubles)	1		
• Adjoint administratif ⁴	0,5		
• Régisseur du transport	1		
• Régisseur adjoint du transport	1		
• Régisseur adjoint aux travaux d'immobilisation			1
CFRN			
• Direction	1		
• Directions adjointes	2		
CFA Mont-Joli-Mitis			
• Direction	1		
Écoles Élisabeth-Turgeon et de l'Aquarelle			
• Agent d'administration ²	0,5		
École Paul-Hubert			
• Adjoint administratif ⁴	0,5		
TOTAL	27	1	1

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 L'un de ces postes est affecté aux écoles Élisabeth-Turgeon, de l'Aquarelle et à la gestion des services de garde de l'ensemble des écoles (répartition sujette à réévaluation)

3 Projet particulier pour la gestion de l'absentéisme

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert (50%) et aux Services des ressources matérielles (50%)

11-03-28-249 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école Paul-Hubert deviendra vacant suite au départ à la retraite de la titulaire du poste ;

ATTENDU la structure du réseau des écoles de la Commission scolaire des Phares ;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école Paul-Hubert.

11-03-28-250 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès du conseil d'établissement concerné;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur d'école qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement;
- le directeur des Services des ressources humaines;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Alain Rioux ;
- M^{me} Pauline Michaud ;
- M. Luc Marcoux.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Raynald Caissy.

11-03-28-251 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon sera vacant considérant que le titulaire du poste occupe un autre poste à la Commission scolaire ;

ATTENDU la structure du réseau des écoles de la Commission scolaire des Phares ;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon.

11-03-28-252 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès du conseil d'établissement concerné;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur d'école qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement;
- le directeur des Services des ressources humaines;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Raymond Tudeau;
- M^{me} Sara Deschênes;
- M. Daniel Arseneault.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Alain Rioux.

11-03-28-253 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école du Rocher-D'Auteuil sera vacant considérant que la titulaire du poste occupera un autre poste à la Commission scolaire ;

ATTENDU la structure du réseau des écoles de la Commission scolaire des Phares ;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école du Rocher-D'Auteuil.

11-03-28-254 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école du Rocher-D'Auteuil;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès du conseil d'établissement concerné;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur d'école qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement;
- le directeur des Services des ressources humaines;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Gilbert Labrie;
- M. Jacques Deschênes;
- M. Daniel Arseneault.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M^{me} Louise Dionne.

11-03-28-255 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C. r. 28-2007)*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de confirmer la nomination par intérim de M. Éric Desaulniers au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert à compter du 28 mars 2011 jusqu'au retour du titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2011.

11-03-28-256 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

11-03-28-257 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

11-03-28-258 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 13, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2011

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

11-03-28-226	Certificat de reconnaissance
11-03-28-227	Période de questions et correspondance des élèves
11-03-28-228	Période de questions réservée au public
11-03-28-229	Période réservée aux commissaires parents
11-03-28-230	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
11-03-28-231	Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011 – Approbation et suivis
11-03-28-232	Climatisation du local des archives à l'école Paul-Hubert – Octroi du contrat
11-03-28-233	Félicitations – Prix Hommage du Gala reconnaissance 2011 de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Rimouski-Neigette
11-03-28-234	Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication – Pour adoption
11-03-28-235	Analyse de la situation de l'école Lavoie à Saint-Eugène-de-Ladrière
11-03-28-236	Analyse de la situation de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier

11-03-28-237	Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue – Formation d'un comité d'analyse
11-03-28-238	Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Formation d'un comité d'analyse
11-03-28-239	Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier – Formation d'un comité d'analyse
11-03-28-240	Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école du Portage–de l'Arc-en-Ciel à Sainte-Jeanne-d'Arc – Suivi
11-03-28-241	Banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement
11-03-28-242	Profil de compétences des directions et directions adjointes d'établissement
11-03-28-243	Condoléances
11-03-28-244	Consultation en vue de la nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski
11-03-28-245	Huis clos
11-03-28-246	Retour en séance publique
11-03-28-247	Structure du réseau des écoles pour 2011-2012
11-03-28-248	Structure administrative pour 2011-2012
11-03-28-249	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Paul-Hubert – Ouverture de poste

11-03-28-250	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Paul-Hubert – Formation du comité de sélection
11-03-28-251	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon – Ouverture de poste
11-03-28-252	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Élisabeth-Turgeon – Formation du comité de sélection
11-03-28-253	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école du Rocher–D'Auteuil – Ouverture de poste
11-03-28-254	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école du Rocher–D'Auteuil – Formation du comité de sélection
11-03-28-255	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert
11-03-28-256	Information
11-03-28-257	Questions nouvelles
11-03-28-258	Levée de la séance